

on le césure à sept. Scarron, dans une chanson à boire, le césure à cinq; Richepin, à six; Moreas, à quatre, à cinq, à six, à huit. Autant dire qu'il n'y a pas de règle. M. Tisseur le coupe, non sans bonheur, à quatre et à neuf.

O Père Saint | si tu détenais | dans ta main droite
 Ce pur trésor | qu'éternellement | l'homme convoite :
 La Vérité! | Puis dans l'autre main, | l'ardent désir,
 Qui la poursuit, | sans même l'espoir | de la saisir,
 Je te dirais : « Source de tout bien, ouvre ta gauche!
 Conserve-moi les songes errants que l'âme ébauche,
 Ma passion irrémédiable du Pourquoi!
 L'éclat du vrai, trop vif pour nos yeux, n'est que pour toi!
 Rien n'ennoblit que l'effort, l'effort même illusoire.
 Ce qui m'émeut, c'est l'âpre combat, non la victoire.

f) Le décasyllabe (vers de quatorze pieds).

Au sujet du vers de quatorze pieds que M. Becq de Fouquières prohibe, comme excédant la durée normale de l'expiration, la voix humaine ne pouvant prononcer plus de douze syllabes, M. Tisseur fait remarquer qu'on peut très bien s'en servir. Il ajoute que tout alexandrin a au moins une césure, que la phrase ne terminant pas toujours le vers, il n'est pas exact que le vers dépasse l'expiration nécessairement, et qu'enfin l'hexamètre latin pouvait avoir *dix-sept syllabes*, correspondant à un vers français de seize syllabes, sans compter qu'on trouve des vers anglais de seize syllabes aussi. Malgré l'opinion de M. Becq de Fouquières, le vers peut donc avoir plus de douze syllabes, l'essentiel c'est de le césurer comme il faut. M. Tisseur écarte la césure à sept dont Scarron usa, mais pour des vers à chanter uniquement. Verlaine a césuré à six, essai malheureux à cause du manque de proportion des deux membres